



# St-Priest.info n°14

Novembre 2024

Le dimanche 22 septembre a enfin été inauguré l'espace de loisirs à l'emplacement du stade. Les équipements étaient devenus obsolètes en l'absence d'usage par des équipes sportives. Dès 2020, nous avons souhaité redonner une nouvelle vocation à ce lieu, répondant à une demande des jeunes de la commune et profitant du plan de relance. Nous pouvions engager ce projet, plutôt modeste, à un peu moins de 100 000 €, avec une participation financière à 30 % de la région et à 50 % de la part du département.

Ce site va offrir de nombreuses possibilités d'usages et d'activités et je souhaite qu'il devienne un nouveau lieu de rencontre, de convivialité pour les habitants et les visiteurs de St-Priest, de tous âges, également pour toutes les associations de la commune, afin d'y organiser des événements festifs ou sportifs, petits ou grands, et d'en tirer le meilleur parti.

Dominique Cazorla

---

## Informations pratiques

---

- **État civil**

Naissance :

Charlie CHARBONNIER      Née le 25 juillet 2024      à Roanne

Mariage :

Mme DALLIERE Mylène et      Le 28 septembre 2024      à Saint-Priest-la-Prugne  
M. KLUCZNY Mathieu

Parrainages civils :

Malyana KLUCZNY      Le 28 septembre 2024      à Saint-Priest-la-Prugne  
Mylona KLUCZNY      Le 28 septembre 2024      à Saint-Priest-la-Prugne  
Maxymian KLUCZNY      Le 28 septembre 2024      à Saint-Priest-la-Prugne

- **Location des équipements du stade**

Les habitants de la commune peuvent dès à présent profiter gratuitement de toutes les installations du stade. Il est par ailleurs possible de privatiser le préau du stade pour une journée au tarif de 50 €, avec accès à l'électricité et aux équipements complémentaires (tables...). Pour tout renseignement s'adresser à la mairie.

- **Projet de réaménagement du site minier du Limouzat**

A la suite de l'exploitation minière, le territoire de Saint-Priest-la-Prugne a hérité du stockage d'environ 1,4 millions de tonnes de résidus de traitement de minerai d'uranium, faiblement radioactifs à vie longue, dans un endroit inapproprié, l'ancien lit de la rivière Besbre. Comme il est difficilement envisageable de les déplacer en un autre lieu, on doit faire avec. Ces résidus sont actuellement recouverts par une pellicule d'eau d'environ 2 m de hauteur pour empêcher les émanations de radon.

Les services de l'Etat, dans l'arrêté préfectoral du 28 juin 2022, ont imposé à l'exploitant - Orano - le recouvrement des résidus par des matériaux solides en remplacement de l'écran d'eau.

L'option retenue par l'exploitant consiste à creuser un nouveau lit pour la Besbre au nord du stockage afin de récupérer sur place les matériaux de couverture et de recréer la continuité du ruisseau de l'aval vers l'amont. Le dossier de demande d'autorisation d'exploiter doit être déposé en juin 2025.

Tout cela entraîne de nombreuses questions que se posent habitants et élus : qu'en sera-t-il du traitement de l'eau polluée du grand bassin avant d'être évacuée vers la Besbre, quelle est la garantie d'efficacité de la couverture solide, quels sont les risques de contacts, en cas de crue et de forte érosion, entre les résidus et la Besbre coulant à proximité et en contrebas du stockage, quels sont les risques de fragilisation de la digue lors du creusement le plus profond de la nouvelle vallée entre la digue et la route départementale, etc. ?

#### **Le conseil municipal reste vigilant concernant toutes ces questions.**

Dans tous les cas, il demande que les résidus soient confinés le mieux possible pour empêcher toute contamination de l'environnement, par les eaux ou par l'air, notamment en ce qui concerne les émanations de Radon.

Il demande que tout soit fait pour limiter au maximum l'impact sur les travailleurs œuvrant dans le site et sur la population avoisinante.

Il demande des garanties solides assurant que ce lieu de stockage ne sera jamais utilisé pour l'ajout de déchets supplémentaires de toute nature, radioactifs ou autres, provenant de l'extérieur de la commune, sauf stériles issus des nettoyages des lieux environnants.

**Les Commissions de Suivi de Site (CSS)** officielles réunissent, sous la présidence du sous-préfet de Roanne, les services de l'état, les représentants d'Orano, les représentants des associations (fédérations de Pêches, collectif Bois Noirs...), les élus des collectivités locales (communes, communautés de communes riveraines, conseils départementaux de la Loire et de l'Allier), scientifiques. La dernière, qui a eu lieu le 13 septembre à Saint-Priest, a porté uniquement sur le compte rendu de la récente étude hydrogéologique.

La prochaine CSS aura lieu à la sous-préfecture de Roanne le 12 décembre.

Parallèlement, Orano a initié plusieurs réunions de concertation avec les élus et les habitants dont 2 à Saint-Priest, le 10 juillet et le 15 octobre.

---

### *Services communaux*

---

- **Location vacante**

Des logements communaux sont actuellement disponibles à la location. Il s'agit d'un T3 situé place de la fontaine et un T1 au-dessus de l'école. Pour plus de renseignement s'adresser à la mairie.

- **RPI Saint-Priest / La Tuilière**

Depuis le 2 septembre, 31 élèves ont repris le chemin de l'école dans le regroupement pédagogique (RPI).



L'école de St-Priest accueille 16 enfants de la maternelle au CP. L'équipe pédagogique n'a pas changé : Camille Fournial, enseignante, Nicole Billaud pour l'accompagnement des petits et Céline Butin pour la garderie et la cantine.

L'école de La Tuilière accueille 15 élèves du CE1 au CM2, avec leur nouvelle enseignante Jennyfer Gaudard qui remplace Laly Poncet.

De nombreuses activités pédagogiques sont prévues : Livre Elu, Usep, cinéma, et piscine pour les plus grands ainsi qu'un voyage en fin d'année pour tous les élèves du RPI.

- **Bibliothèque**

La bibliothèque abrite actuellement une **exposition sur les abeilles**.

Le vendredi 27 septembre dans la matinée, les enfants des écoles de Saint-Priest et la Tuilière ont découvert le monde des abeilles. Après une dégustation de tartines au miel, ils ont pu rejoindre différents ateliers : travail manuel (fabrication d'une abeille), contes et cuisine, découverte de l'exposition avec questionnaire adapté à l'âge de l'enfant, ruche pédagogique présentée par Monsieur Verdier, apiculteur. Une matinée bien remplie !

L'après-midi, ce sont 25 personnes rassemblées à la

bibliothèque autour de la ruche pédagogique, qui ont écouté avec beaucoup d'attention Mme Josiane BERTHUCAT expliquer la vie des abeilles. A l'issue de cette présentation, tous les participants se sont régalés avec un goûter crêpes et miel.

Le vendredi 18 octobre en soirée, une trentaine de personnes se sont retrouvées à la bibliothèque. Monsieur Rossignol était présent pour nous parler avec beaucoup d'enthousiasme de son métier d'apiculteur. Ce fut passionnant et enrichissant de découvrir ce métier aux multiples facettes. Le miel fut ensuite mis à l'honneur dans les différents plats concoctés par les bénévoles de la bibliothèque. Une belle soirée conviviale.

L'exposition est encore visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque (les jeudis de 16h à 18h, les samedis de 10h à 12h) jusqu'au 12 décembre 2024.

Les nouvelles acquisitions à découvrir à la bibliothèque, des romans coup de cœur, des romans policiers (dont des livres en gros caractères) : La cuisinière des Kennedy (Valérie Paturaud), Les Tourments d'Emilie (Marie de Palet), Son odeur après la pluie (Cédric Sapin-Dufour), La Valse des suspects et la Danse macabre (Marie-Bernadette Dupuy), Ta seule issue (Gilles Kristian), Béatrice (Livia Bengsdotter), l'Été d'avant (Lisa Gardner).



---

*Bien vivre à Saint-Priest*

---

- **Chiens errants et déjections canines**

Nous rappelons (arrêté municipal du 1er septembre 2020) que les chiens ne doivent pas divaguer et échapper à la surveillance de leur maître. Ceci afin d'éviter plusieurs fâcheux désagréments : intimidations ou attaques de passants, déjections incontrôlées désagréables dans l'espace public (pelouses, trottoirs, terrain de pétanque).

- **Déneigement**

En prévision de l'hiver qui approche, en cas de neige, afin de faciliter la tâche des agents municipaux, merci de ne pas garer vos voitures sur les voies où le chasse-neige doit passer. Nous comptons sur votre collaboration.

- **NOUVEAU : Transport en car à la demande en direction de Roanne et Saint-Just-en-Chevalet**

Des possibilités de transport public, au plus près, économiques, à utiliser sans modération. Depuis le 1er septembre 2024, un service de car (ligne L 50) peut partir, chaque jour du lundi au samedi, à la demande, de Saint-Priest en direction de Roanne, avec une correspondance à Villemontais avec la ligne 22. Grille horaire disponible à la mairie ou sur le site de la mairie ou de la communauté de communes.



Le jeudi matin, jour du marché, un petit car peut vous transporter, à partir de votre domicile (ou au plus près) jusqu'à Saint-Just-en-Chevalet.

Dans les deux cas, prix du billet aller : 2 € ; réservation la veille avant 17 h au 04 8000 7000 ou le samedi avant 17 h pour un transport le lundi.

- **Voirie communale**

Les signalisations au sol sont enfin terminées, apportant plus de sécurité dans les carrefours de l'agglomération. Programme de voirie 2025 : parties des chemins de la Croix du Té, Bonnevaux, Coppéré.

- **CCAS**

**Noël arrive !** Les membres du CCAS et les élus passeront voir les aînés de la commune, âgés de 74 ans et plus, les 13,14 ou 15 décembre. Une invitation leur sera remise pour un repas à partager **le dimanche 19 janvier 2025** à midi à la salle des fêtes.

Alors, à vos agendas, pour noter dès à présent cette date.

---

### *Projets et réalisations*

---

- **Chantier de la centrale photovoltaïque au sol**

En 2009, la municipalité de Saint-Priest avait été contactée en vue de la construction d'une centrale solaire au sol sur le terrain (environ 3 ha, appartenant à la commune) de l'ancienne usine de traitement du minerai d'uranium, démolie en 2006. Après l'accord du conseil municipal de l'époque, plusieurs sociétés ont présenté des projets soumis à l'accord de la Commission de Régulation de l'Énergie. Après plusieurs échecs, la Société NeOen a obtenu cet accord et c'est finalement la société Tenergy qui gère ce projet depuis fin 2023.

Le défrichement du terrain et de la bordure sud et ouest du site a été réalisée en septembre 2024 ; le bail emphytéotique d'une durée de 40 ans est en voie d'être signé entre la commune et Tenergy, société des Bouches-du Rhône.

Les travaux doivent se dérouler en 2025 pour une mise en service au début de 2026 avec une puissance de production attendue de 3,3 MWc.

- **Compensation de défrichement**

Les travaux de défrichements induits par le projet de parc photovoltaïque entraînent (loi du 13/10/2014) une mesure de compensation financière d'un montant de 12 104 € dont la commune peut bénéficier pour des opérations de boisement, de reboisement ou de création de desserte forestière.

Dans ce cadre, le technicien forestier en charge de la gestion de la forêt communale a présenté un programme de boisement d'amélioration et d'entretien des plantations dans les parcelles situées entre la Bessie et Calinon.

- **Parcelles communales à soumettre au régime forestier**

La commune doit soumettre au régime forestier, sous l'égide de l'Office National des Forêts, les parcelles de bois d'une superficie assez importante (supérieurs à 5000 m<sup>2</sup>) dont elle est propriétaire. Cette démarche en cours qui permettra de mieux gérer ces parcelles porte sur 19,6 ha.

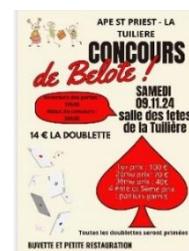
---

### *Vie associative – Animations*

---

- **Activités de l'APE**

L'Association de Parents d'Elèves de St-Priest-la-Prugne La Tuilière organise un **concours de belote le samedi 9 novembre à la salle des fêtes de La Tuilière à partir de 19h30**. Restauration rapide et buvette sur place. On vous attend nombreux pour cette nouvelle édition.





D'autres manifestations ont eu lieu depuis le début de l'année : vente de cakes, bières et tisanes, défilé d'Halloween. En prévision, le traditionnel loto au mois de février, la date est à définir. L'équipe de l'APE est pleinement mobilisée pour organiser des manifestations permettant de soutenir les projets pédagogiques pour les enfants de notre RPI.

- **Club des aînés**

La choucroute du club des aînés sera de retour **le 17 novembre 2024** à la salle des fêtes à partir de 12h. Sur réservation uniquement : contacter le 07 86 26 52 44 ou 06 68 15 80 19. C'est l'orchestre de Michel CHEVARIN qui accompagnera les amateurs de danse et de musique.

- **Comité des fêtes**

La fête patronale a débuté le vendredi 13 juillet avec la traditionnelle tournée des brioches. Le samedi 20 juillet après-midi a eu lieu le concours de pétanque et de Mölkky. En parallèle, la bibliothèque organisait des jeux dont une énigme policière à résoudre à l'aide de tablettes numériques. A 21h, la flamme olympique a sillonné les rues de notre village accompagnée d'un magnifique char décoré par les jeunes. Malheureusement, le violent orage de la nuit du samedi à dimanche a contraint les membres du comité des fêtes à annuler le vide grenier et la marche du dimanche matin. 300 repas « entrecôte frites » ont été servis à la salle des fêtes. Ils ont été très appréciés ainsi que l'animation musicale. Nous remercions tous les bénévoles pour leur implication au sein de l'association. Et nous donnons à tous rendez-vous pour l'année prochaine.

- **Comité de la foire**



Sous une journée bien ensoleillée, les bénévoles du Comité de la foire se sont mobilisés pour que la 36<sup>ème</sup> édition de la foire de St-Priest soit une réussite. De très nombreux visiteurs ont déambulé dans notre bourg, parfois même au coude à coude pour accéder à l'étalage de leur choix.

130 exposants étaient présents. Parmi eux beaucoup de producteurs qui ont présenté leurs produits de belle qualité aux connaisseurs et acheteurs.

Près de mille repas ont régalé les amateurs de tripes et de pot-au-feu, servis à la salle des fêtes et au Café de la Place. La Fanfarose de Toulouse a agréablement animé cette journée.

Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide soit par leur participation soit par le prêt de matériel. En particulier la bibliothèque avec l'exposition sur les abeilles, les ramasseurs de champignons qui ont permis de réaliser une magnifique exposition, l'entreprise Rathier Jacky,

Jean Bernard et les comités des fêtes de St-Priest et de Lavoine pour les chapiteaux, Gérard pour la pose des panneaux de circulation, l'entreprise Epinat de St-Just-en-Chevalet, les agents municipaux et nos électriciens. Une mention particulière à nos épiciers, Mme et M. SOURICE, et à toute l'équipe du Comité de la foire. MERCI À VOUS.

- **Amicale des donneurs de sang**

L'amicale des donneurs de sang a eu le plaisir de vous accueillir le dimanche 13 octobre pour son repas annuel. Cette année, vous avez pu déguster le coq au vin préparé par le Café de La Place. Ce n'est pas loin de 150 convives qui étaient présents.

De plus, la dernière collecte de sang de l'année a eu lieu le mardi 22 octobre. Une cinquantaine de poches ont été collectées. Merci à tous, et surtout n'oubliez pas : « Chaque goutte compte, en donnant votre sang, vous ferez battre le cœur de quelqu'un d'autre ».

- **Soirée 8 décembre**

Cette année encore, le conseil municipal a décidé d'organiser une soirée amicale à l'occasion de la fête des lumières. Pour cela, nous avons le plaisir de vous convier **le dimanche 8 décembre à partir de 18h00** autour du sapin qui sera installé sur la place de l'école.

Il nous sera agréable de partager ensemble un moment convivial autour d'un verre de vin chaud ou d'un café, ou d'une soupe maison de saison préparée par les bénévoles de la bibliothèque.

Les participantes au groupe d'activités manuelles de la bibliothèque tiendront un stand avec quelques-unes de leurs réalisations. La recette servira à l'achat de fournitures pour assurer la décoration du village et les animations avec les enfants. Réservez-leur un bon accueil !

En outre, les habitants sont encouragés à réaliser des décorations de Noël pour embellir leur façade de maison ou les espaces publics de la commune. Soyons créatifs ! Un atelier de réalisations est proposé le 20 novembre à la cantine, à partir de 14h30. Il est ouvert à tous, grands et petits accompagnés d'un adulte.

La magie de Noël existe dans les yeux des enfants et dans l'esprit des grands, partageons ce moment ensemble !



- **Chasse communale**

Suite au remplacement de la chambre froide de l'épicerie, la municipalité a décidé de faire don de l'ancienne à l'A.C.C.A.

- **Célébration du 11 novembre**

Pour la commémoration de la fin de la guerre 14/18 et afin d'honorer les 70 morts de la commune, rendez-vous à 10h aux monuments aux morts.

---

*Aux alentours de Saint-Priest*

---

- **Le centre de secours de Laprugne a besoin de vous pour le maintien de la caserne**

Les responsables des sapeurs-pompiers de Laprugne s'inquiètent pour l'avenir à cause d'un nombre d'interventions annuelles toujours en augmentation, un effectif qui vieillit et un recrutement difficile. Si vous êtes intéressés ou avez connaissance de personnes qui le sont, n'hésitez pas à vous rapprocher de la caserne de Laprugne ou de la municipalité. Âge minimum : 16 ans. Formations à suivre (différents modules – incendie, secourisme...). C'est un service public très important qu'il est nécessaire de maintenir en vie !

**Communauté de Communes du Pays d'Urfé :**

Tél : 04.77.65.12.24 – Site Web : <https://www.ccpu.fr> – Adresse électronique : [contact@ccpu.fr](mailto:contact@ccpu.fr)

**Secrétariat de mairie :** ouvert au public le lundi de 13h30 à 17h, le mardi de 13h à 17h, le jeudi de 8h à 12h et le vendredi de 8h à 12h30. Tél : 04.77.62.92.13 – Adresse électronique : [mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr)

Pour contacter la mairie en dehors des horaires de présence, pour un motif qui ne peut être différé, merci d'utiliser uniquement le **06 62 08 03 86** et non les numéros privés du maire ou des conseillers.

**Site officiel de la commune :** [www.mairie-saintpriestlaprugne.fr](http://www.mairie-saintpriestlaprugne.fr)